

LE MAROC À L'ORIGINE D'UN NOUVEAU SCANDALE
LE MAKHZEN, LA CAF ET L'ÉTHIQUE

Page 5

LOGEMENTS

**L'AADL RAPPELLE
À SES CLIENTS
SES CANAUX DE
COMMUNICATION**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4998 | Mardi 23 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ORGANISATION
INTERNATIONALE DU TRAVAIL**

**NADIR LARBAOUI
REÇOIT GILBERT
HOUNGBO**

Page 3

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

**« L'ALGÉRIE SERA
TOUJOURS AUX CÔTÉS
DE LA TUNISIE »**

Page 3



■ **ALLÈGEMENT DES PROGRAMMES
ET SUPPRESSION DE MATIÈRES
LES DÉCISIONS ATTENDUES
DU MINISTÈRE**

Page 2

■ **DEMI-FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE
LE COUP D'ENVOI DÉCALÉ
À 21H00**

Page 16

CONSEIL DES MINISTRES SOUS HAUTE TENSION

**LES DÉCISIONS
CLÉS D'ABDELMADJID
TEBBOUNE**

Page 2

CONSEIL DES MINISTRES SOUS HAUTE TENSION

Les décisions clés d'Abdelmadjid Tebboune

«Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés inhérents à plusieurs secteurs», a indiqué un communiqué du Conseil dont voici la traduction APS :

« Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un Projet de loi relatif à l'état civil et à d'autres exposés liés essentiellement aux statuts des corps médical et paramédical, au financement des start-up et au suivi de la réalisation et de l'équipement du projet de la nouvelle Cité médiatique algérienne.»

Après l'ouverture de la réunion par Monsieur le président de la République et la présentation par le Premier ministre de l'ordre du jour et de l'activité gouvernementale pour les deux dernières semaines, Monsieur le président de la République a donné les instructions et directives suivantes:

- Concernant le Projet de loi relatif à l'état civil :

Monsieur le président de la République a ordonné le report du débat dudit projet en vue de son enrichissement, soulignant l'importance particulière que revêt la loi sur l'état civil en tant que base de données qui doit être moderne et permanente et dont la gestion doit être confiée aux élus, représentants de la société. Monsieur le président a, également, instruit le ministre de la Justice à l'effet d'associer magistrats et walis à l'enrichissement de ce Projet de loi.

LOGEMENTS

L'AADL rappelle à ses clients ses canaux de communication

L'Agence de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL), a déclaré que ses canaux de communication avec les citoyens et les souscripteurs sont toujours opérationnels.

L'agence a confirmé dans un communiqué que la communication avec les citoyens s'effectue à travers « la plateforme numérique liée à la prise de rendez-vous pour répondre aux préoccupations des souscripteurs en temps réel », ou « appeler via le numéro vert 3040 », où les souscripteurs seront « orientés » et leurs demandes seront prises en compte, et cela, du dimanche au jeudi, de 08h00 du matin à 16h30 du soir.

La même source rappelle également, « qu'en utilisant ces deux canaux, plusieurs soucis ont été résolus, qu'ils soient administratifs liés au processus de souscription ou ceux qui surviennent au niveau des citées résidentielles, et plusieurs questions qui ont été soulevées concernant les modalités de souscription de la formule ont trouvé des réponses.»

R. N.



- S'agissant du rapport d'étape sur l'évolution du processus de numérisation :

Monsieur le président de la République s'est félicité de la cadence positive du processus, notamment en ce qui concerne la numérisation des départements ministériels.

- Concernant les statuts des corps médical et paramédical :

Monsieur le président de la République a mis en avant le rôle pionnier des corps médical et paramédical dans la garantie de la sécurité sanitaire nationale, d'où l'impératif d'accorder une place particulière à ce secteur, impliquant la protection et la retraite, ainsi que des pensions incitatives en fonction de la nature des zones de travail, les statuts ne devant pas focaliser uniquement sur les aspects financiers. Pour ce faire, Monsieur le président a ordonné un nouvel examen des statuts en Conseil de Gouvernement.

- Concernant la revalorisation des pensions et allocations de retraite au titre de l'exercice 2024 pour le régime des retraites pour salariés et non salariés :

Monsieur le président de la République a donné son aval pour la révision des pensions de retraite, toutes catégories confondues, au regard de l'évolution du niveau de vie, en tenant compte des moyens financiers de l'Etat et en veillant à préserver la protection sociale de cette catégorie qui a beaucoup donné au pays, ordonnant au Gouvernement de le réexaminer minutieusement en Conseil de Gouvernement et de procéder à des examens approfondis pour définir le niveau des augmentations à décider de manière progressive lors du prochain Conseil des ministres.

Il a, également, enjoint au Gouvernement de trouver de nouveaux moyens de financement supplémentaires pour la Caisse nationale des retraites (CNR), afin que ces augmentations soient adaptées à l'évolution de l'économie nationale.

Monsieur le président de la République a affirmé le maintien par l'Etat du financement et du soutien des start-up qui ont évolué de manière remarquable ces dernières années, tout en associant le secteur privé dans cette opération, moyennant des incitations. La prochaine étape est celle de la Qualité et non de la Quantité, en ce sens que le domaine des start-up est celui de l'économie de la connaissance, de l'intelligence et de l'efficacité économique, affirmant que «le financement de ces entreprises doit cibler les jeunes et tenir compte du type de projets créés.»

Enfin, le Conseil des ministres a donné son aval pour l'octroi d'une autorisation d'appel d'offres international pour le suivi, la réalisation et l'équipement de la nouvelle Cité médiatique «Dzair Media City.» Dans ce contexte, «Monsieur le Président de la République a souligné l'impératif d'associer des entreprises nationales à la réalisation de ce projet vital.»

- Concernant le financement des start-up :

Monsieur le président de la République a affirmé le maintien par l'Etat du financement et du soutien des start-up qui ont évolué de manière remarquable ces dernières années, tout en associant le secteur privé dans cette opération, moyennant des incitations. La prochaine étape est celle de la Qualité et non de la Quantité, en ce sens que le domaine des start-up est celui de l'économie de la connaissance, de l'intelligence et de l'efficacité économique, affirmant que «le financement de ces entreprises doit cibler les jeunes et tenir compte du type de projets créés.»

Enfin, le Conseil des ministres a donné son aval pour l'octroi d'une autorisation d'appel d'offres international pour le suivi, la réalisation et l'équipement de la nouvelle Cité médiatique «Dzair Media City.» Dans ce contexte, «Monsieur le Président de la République a souligné l'impératif d'associer des entreprises nationales à la réalisation de ce projet vital.»

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES Une délégation de l'APN en visite en République d'Azerbaïdjan

Une délégation parlementaire du groupe d'amitié "Algérie-Azerbaïdjan", effectuée, du 22 au 25 avril, une visite à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La visite de la délégation parlementaire, présidée par le président de la Commission de la défense nationale de l'APN et président du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Azerbaïdjan", Gharbi Abdelbasset, intervient à l'invitation de son homologue à l'Assemblée nationale d'Azerbaïdjan, a précisé la même source.

Cette visite "verra l'organisation de plusieurs activités visant le renforcement des liens d'amitié et la promotion de la coopération parlementaire bilatérale", a ajouté la même source. La délégation parlementaire sera composée des députés Khouane Mohammed, Belhadj Fethi, Djabali Farida, Bouchama Ahmed, Tebbal Abdelkrim, Dekhli Rachid et Bencherif Mohammed Menaour.

R. N.

ALLÈGEMENT DES PROGRAMMES ET SUPPRESSION DE MATIÈRES

Les décisions attendues du Ministère

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère de l'Éducation nationale s'appête à alléger les programmes scolaires. Au menu figure la réduction de la durée des examens pour le cycle primaire, la suppression de certaines matières dans le cadre de la nouvelle approche pédagogique. Le département de Belaabed va introduire des changements dès ce dernier trimestre de l'année pédagogique en cours. Au menu, les examens de la 5^e année seront révisés en termes de temps et de durée. Ainsi, le directeur de l'enseignement primaire au sein du ministère Mohamed Difallah assuré dans son intervention à la Radio nationale que « parmi les changements, figure la durée de l'examen qui s'étalait auparavant sur 12 jours. A présent, il ne durera que 3 jours. »

Il précise que « il y aura 2 épreuves par jour le 12, 13 et 14 mai ». En matière de durée, le responsable indique que « le premier examen durera 1 heure et demi, le deuxième 45 minutes et le troisième

concernent les langues françaises et Tamazight durera 30 minutes pour chaque matière. »

Un autre volet, et non des moindres, concerne l'allègement des programmes scolaires qui va subir un lifting. Selon l'intervenant « la nouvelle approche pédagogique va se baser sur les capacités des enfants scolarisés et des matières seront supprimées pour leur permettre de vivre pleinement cette étape sensible de leur vie. »

Il s'agit en somme de revoir le volume des horaires pour les scolarisés et de restructurer les matières étudiées en fonction des objectifs que veulent concrétiser la tutelle pour les générations à venir.

Le même responsable fait savoir que « le rôle de l'école ne se limite plus aux évaluations mais à offrir aux élèves tous les outils susceptibles de lui faire face aux flux incessants d'informations virtuelles véhiculées les nouvelles technologies et Internet. » En somme, l'école devra se réformer en fonction de ces nouvelles

données qui seront intégrées dans le cursus scolaire. Sur ce sujet, les parents d'élèves seront associés avec les responsables pédagogiques pour voir ce qui convient le mieux pour les matières qui seront à charge.

Les acteurs du monde de l'éducation ont signalé à plusieurs reprises que les élèves du cycle primaire souffrent d'un surplus de matières à enseigner avec exigence de résultats. L'année scolaire chargée se traduit par une fatigue et un stress qui empêchent souvent les enfants de s'épanouir en dehors de leur scolarité.

Selon des témoins, des enfants sont victimes de difficulté d'apprentissage suite à cette surcharge de matières, amenant ainsi les parents à consulter des psychologues pour ce genre d'aléas. Par ailleurs, le ministère de tutelle va rendre obligatoire l'examen de l'éducation physique dans le système scolaire après avoir constaté un net recul du sport scolaire ces dernières années.

F. A.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« L'Algérie sera toujours aux côtés de la Tunisie »

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a affirmé que « la Tunisie restera toujours debout. »

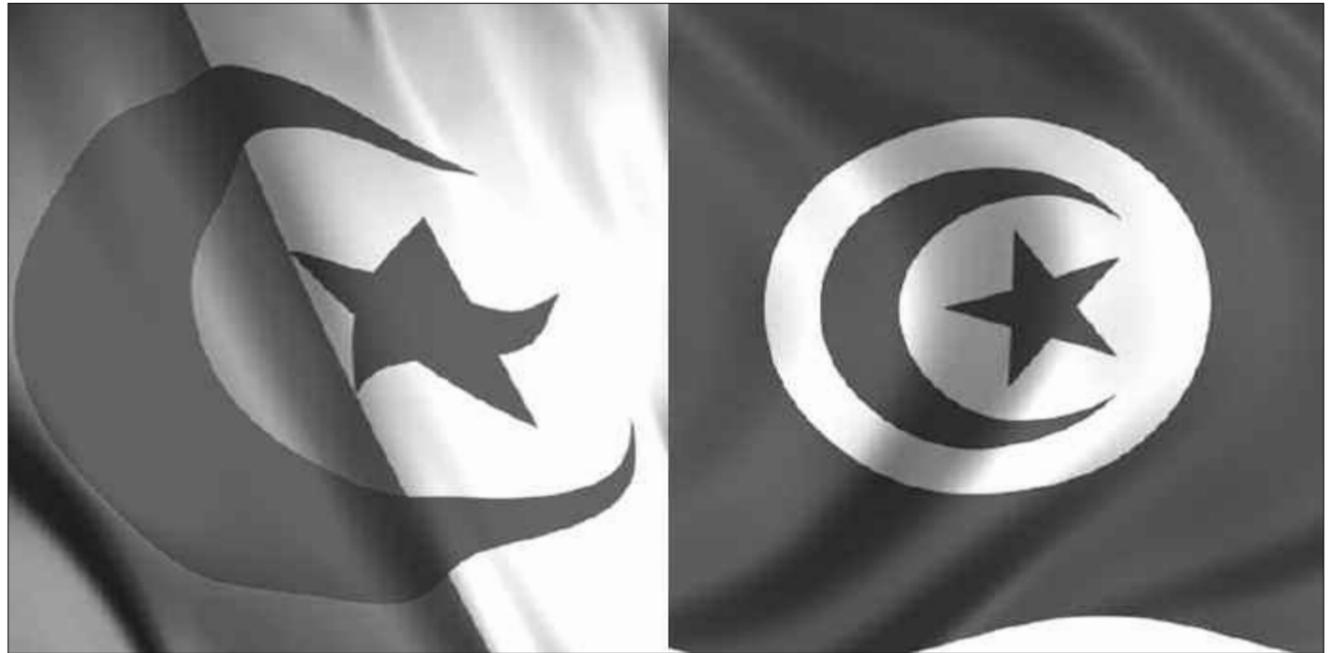
PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans une déclaration hier à l'issue de son entretien en tête-à-tête avec le président de la République tunisienne, Kaïs Saïed, le Président Tebboune a déclaré que « la Tunisie peut-être affectée par tous mais restera toujours debout. » A l'occasion, le Président Tebboune a réitéré le soutien de l'Algérie à la Tunisie.

« Nous serons toujours aux côtés de nos frères tunisiens et mon frère Kaïs Saïed » a ajouté le Président Tebboune. Un message clair aux ennemis de la Tunisie, prolongement naturel de l'Algérie, et vice-versa.

Pour rappel, le Président Tebboune est arrivé, ce lundi matin à Tunis pour prendre part à la 1^{re} Réunion consultative regroupant les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye. La visite du président de la République intervient à l'invitation de son frère le président de la République tunisienne, pays frère, Kaïs Saïed, qui l'a accueilli à l'Aéroport international de Carthage.

Le président de la République est accompagné dans sa visite par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf.



Opportunités pour un partenariat stratégique

De l'avis de l'expert en export, M. Ali-Bey Nasri, dans un monde qui évolue en blocs, aussi bien au plan politique qu'économique et commercial, les opportunités pour un partenariat stratégique entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye sont nombreuses. Un partenariat vers lequel, « il faut aller vite et avec précision. »

Avec des frontières aussi immenses et un contexte géopolitique imposant des regroupements à travers tous les continents, « l'intégration régionale est plus qu'incontournable (...) et le destin commun des trois pays impose de

faire face à des défis communs », souligne l'invité de la Radio Algérienne qui s'exprimait hier lundi à l'émission L'invité de la rédaction de sa chaîne 3.»

Comment devrait, concrètement, se décliner ce partenariat ? Pour l'expert, il faut d'abord « identifier les complémentarités » entre les trois pays. « Avec la Tunisie, elles sont très importantes. » M. Ali Bey précise que celle-ci « est très ouverte sur le marché international et très intégrée dans les chaînes de valeurs, notamment européennes » et que c'est un pays « producteur qui dispose de plusieurs industries très fortes. »

Il cite à ce titre, « celle de l'automobile dans sa partie équipement électronique, l'Industrie textile avec un montant d'exportation de 3,5 milliards de dollars, la pétrochimie, la transformation du phosphate de Gafsa, l'industrie pharmaceutique, entre autres. »

« Ce sont des pistes pour des partenariats stratégiques avec la Tunisie, et par extension vers la Libye, qui, elle, dispose d'une forte Industrie sidérurgique entre autres », a-t-il ajouté.

L. B.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Nadir Larbaoui reçoit Gilbert Houngbo

PAR RACIM NIDHAL

« Le Premier ministre Nadir Larbaoui a reçu, hier, au Palais du gouvernement, Gilbert Houngbo, directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui effectue une visite de travail en Algérie. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb », précise un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours de la réunion, les deux parties ont passé en revue divers projets et activités dans le cadre de la coopération bilatérale ainsi que les questions relevant de l'agenda de l'OIT, notamment l'initiative de l'Alliance mondiale pour la justice sociale (GASJ).

De son côté, Gilbert Houngbo a exprimé ses vifs remerciements à l'Algérie pour son soutien continu à l'OIT et ses efforts pour promouvoir le dialogue social dans le domaine du travail.

Il a également salué les décisions du président de la République

Abdelmadjid Tebboune pour consacrer le caractère social de l'État et réaliser la justice sociale, en particulier les décisions et mesures relatives à la valorisation des salaires et des pensions, à l'allocation chômage, à la promotion de la protection sociale, ainsi qu'aux réformes sur l'exercice des droits syndicaux.

Ahmed Attaf reçoit Gilbert Houngbo

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu hier au siège du ministère, le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Gilbert Houngbo, qui effectue une visite en Algérie. Intervenant en marge de la visite effectuée par le directeur général de l'OIT en Algérie (du 20 au 23 avril), à la tête d'une importante délégation, la rencontre a permis de mettre en avant les excellentes relations entre l'Algérie et cette agence onusienne. « Les discussions ont également porté sur les moyens de les renforcer et de les faire évoluer vers

des horizons plus larges, notamment à travers la mise en œuvre de programmes de coopération à dimension régionale et continentale », lit-on dans le communiqué du ministère. A cette occasion, Ahmed Attaf a réitéré le plein soutien de l'Algérie à Gilbert Houngbo, en tant que premier responsable africain à occuper le poste de directeur général de l'OIT. « Ce qui s'inscrit dans le souci constant de notre pays de renforcer la représentation africaine au sein des organisations internationales et l'influence du continent sur le processus de décision international afin de servir les intérêts des pays et des peuples africains » a indiqué le ministre. Notons que l'Algérie qui abrite le bureau de l'OIT pour les pays du Maghreb depuis 1967, compte plusieurs programmes de coopération avec ce bureau, étant considéré comme l'un des pays pionniers en matière de promotion du dialogue et de la protection sociale, en consécration de l'Etat social fondé sur les valeurs et principes de la justice sociale.

R. N.

MÉDIAS

Mohamed Laagab en visite d'inspection dans la wilaya de Constantine

Le ministre de la Communication, le docteur Mohamed Laagab, est arrivé, hier matin, dans la wilaya de Constantine en vue d'effectuer une visite de travail et d'inspection de plusieurs institutions médiatiques publiques en présence des autorités locales, à leur tête le wali de Constantine, Abdelkhalek Siouda.

Au siège du journal El-Nasr, le ministre a appelé au développement du département marketing ainsi qu'à l'utilisation de la salle de réunion pour diverses activités.

Le ministre a également visité le siège de la station régionale de la Télévision Algérienne au il a ordonné aux responsables de la station d'envoyer un rapport détaillé sur les moyens disponibles et leur état.

Mohamed Laagab a par ailleurs constaté plusieurs dysfonctionnements au sein de l'unité de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), et a décidé de mettre fin aux fonctions des responsables de ces deux unités.

A Djebel El-Ouahch, le ministre a inspecté la station d'émission de la TDA (télédiffusion Algérie) de Kaf Saleh.

R. N.

SELON L'ONAB

Remises importantes pour les éleveurs d'ovins et de volailles

L'Office national des aliments du bétail (ONAB), a annoncé hier lundi, de nouvelles réductions pour «les éleveurs de volailles et d'ovins, dans le but de réduire les prix de ces consommables sur le marché nationales.»

Dans un communiqué publié par l'Office, il informe tous les éleveurs «des réductions de prix des aliments de bétail au niveau des unités affiliées au groupe, tout en garantissant la qualité et la possibilité de livraison.»

Selon le communiqué, les prix des aliments destinés aux vaches laitières, aux veaux d'engraissement et aux moutons d'engraissement sont estimés respectivement à 4200 dinars, 4720 dinars et 3710 dinars le quintal.

«Concernant l'aliment de volailles, l'office a décidé de le fournir au prix de 6.630 dinars au début, puis 6.100 dinars pendant l'accroissement, 4.650 dinars pour les poules pondeuses et 5.620 dinars à la fin», selon ce qui est indiqué dans le communiqué.

RELIANT JIJEL À BÉJAÏA

Fermeture temporaire de la route nationale

La Gendarmerie nationale a annoncé la fermeture temporaire de la route nationale n°43 reliant les wilayas de Béjaïa et Jijel, exactement au niveau de la région de Boulekhmes, commune de Ziam Mansouria. La Gendarmerie nationale a indiqué, hier, dans un communiqué sur sa page officielle Facebook, que la fermeture était due à un effondrement total de la route. Le communiqué indique que «la circulation a été détournée via la route nationale n°77 vers la wilaya de Sétif, ainsi que la route nationale n°27 vers la wilaya de Mila.» Il est à rappeler que la route nationale n°43 a été fermée dans le tronçon reliant les wilayas de Jijel à Bejaia, plus précisément dans la zone «Boulekhmes» dans la commune de Ziam Mansouria, suite à un effondrement «quasi total» dû à un glissement de terrain qui s'est produit samedi soir.

PÉTROLE

Le Brent chute ce lundi à 86,75 dollars

Les prix du pétrole ont chuté à l'ouverture des marchés asiatiques hier en raison d'un regain d'intérêt pour les fondamentaux du marché.

Les contrats à terme sur le pétrole Brent ont chuté de 54 cents, soit 0,6 %, pour atteindre 86,75 dollars le baril. Le contrat de mai le plus proche pour le brut américain West Texas Intermediate, qui expire ce lundi, a perdu 12 cents à 83,02 dollars le baril.

Le contrat de juin, plus actif, a également perdu 47 cents, soit 0,6 %, pour atteindre 81,75 dollars le baril.

R. N.

INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE ET LES ENERGIES RENOUVELABLES

Des opérateurs polonais intéressés

Plusieurs investisseurs polonais ont affiché, dimanche à Alger, leur intérêt concernant l'investissement dans divers secteurs en Algérie, notamment l'Agriculture, l'Agroalimentaire et les Energies renouvelables, et ce, après avoir pris connaissance de l'évolution du climat d'affaires en Algérie au cours des dernières années.

PAR RIAD EL HADI

Les investisseurs polonais s'exprimaient lors d'une rencontre de travail entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et une délégation d'hommes d'affaires polonais, présidée par le Directeur général (DG) de l'Agence, Omar Rekkache, en présence du Directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih, et de la chargée des Affaires économiques à l'Ambassade de Pologne en Algérie, Mme Ewa Niemier-Pawlowska. La délégation polonaise était composée de représentants d'une vingtaine de sociétés, spécialisées principalement dans les secteurs de l'Agriculture, de l'industrie

agroalimentaire et des énergies renouvelables. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Rekkache a affirmé que cette rencontre constituait une occasion pour mettre en avant les opportunités d'investissement disponibles en Algérie, ainsi que pour l'examen des moyens de concrétisation des projets communs entre les investisseurs polonais et leurs homologues algériens.

À cet égard, le DG a relevé que l'Algérie "offre de grands avantages concurrentiels, notamment pour les coûts des éléments de la production (énergie et main-d'œuvre), outre sa situation géographique l'érigeant en portail du marché africain et même européen". Ces avantages ont permis à l'AAPI d'enregistrer depuis le 1^{er} novembre 2022 (date du début de son activité) et jusqu'à la fin du mois de mars 2024, 118 projets d'investissements liés à des étrangers, a ajouté M. Rekkache, qui a fait savoir que des sociétés polonaises avaient affiché une volonté de réaliser "d'importants investissements" en Algérie. De son côté, M. Fassih a mis en avant les relations politiques "solides" liant l'Algérie et la Pologne, soulignant l'importance de promouvoir les relations économiques entre les deux pays notamment après les réformes qu'a effectuées l'Algérie pour améliorer le climat d'affaires. Mme Pawlowska a, pour sa part, affirmé que des efforts étaient en cours pour relancer des investissements polonais en Algérie notamment dans les domaines de l'agri-

culture, des produits alimentaires, de l'emballage et des énergies renouvelables (EnR), affirmant la disponibilité des entreprises polonaises pour contribuer à l'augmentation des exportations de l'Algérie, en particulier vers les pays africains. Par ailleurs, elle a souligné que la Pologne sera présente au Salon professionnel de la production agroalimentaire (DJAZAGRO), au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, mais aussi au Salon international de l'investissement africain dans la wilaya d'El Oued, prévus du 22 au 25 avril. Le représentant de l'Agence polonaise d'investissement et de commerce, Maciej Klosak, a, à son tour, expliqué que l'importance accordée par l'Algérie au développement des secteurs de l'agriculture et des EnR a suscité l'intérêt d'entreprises polonaises activant dans la production des machines agricoles, d'engrais et de panneaux solaires. La rencontre a permis à des cadres de l'AAPI d'échanger avec la délégation polonaise et de lui fournir des explications sur le système incitatif d'investissement, le rôle de l'Agence dans l'accompagnement des investisseurs, les conditions d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat aux fins de réalisation de projets d'investissement, et les facilitations apportées par la plateforme numérique de l'Investisseur.

R. E.

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

Zitouni salue les efforts des pharmaciens

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a salué la contribution des pharmaciens dans l'assurance et l'orientation sanitaire, ainsi que dans la sensibilisation et la prévention contre diverses maladies chroniques dans toutes les régions du pays, y compris les zones reculées. Lors de sa participation à l'ouverture du Colloque National de la Pharmacie sur le rôle du pharmacien dans la gestion du cancer et des maladies chroniques, M. Zitouni a souligné «les efforts des pharmaciens pour renforcer le système de santé à travers leur contact direct avec les patients et assurer la couverture de leurs besoins fondamentaux en médicaments, et du matériel pharmaceutique en toutes circonstances, y compris celles qu'ils ont connues notre pays lors de la pandémie du coronavirus, où les pharmaciens ont marqué leur remarquable présence face à tous les dangers, ce qui reflète leur démonstration d'humanité et de solidarité, aux côtés de leurs confrères médecins.» Par la même occasion, le premier responsable du secteur a salué le rôle important joué par les pharma-

ciens privés dans la commercialisation du produit pharmaceutique local, qui couvre 70% des besoins nationaux, jusqu'à ce qu'il soit exporté en quantités significatives vers de nombreux pays. M. Zitouni a indiqué que «son secteur tient à s'engager dans les efforts visant à contrôler et réguler le marché, à développer le secteur et à protéger le produit national, en application des instructions du Président de la République, qui a accordé une grande attention au développement de la pharmacie en Algérie à tous les niveaux.»

Le ministre a confirmé la disposition de son secteur Ministériel, en concertation avec les partenaires et les professionnels, à actualiser et revoir le contenu des activités des pharmaciens, conformément à la loi sur la santé, notamment les dispositions des articles 179 et 249, dans le but d'élargir les services de Santé pour la pharmacie en tant que profession de Santé réglementée telle que recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé.

R. N.

LUTTE ANTI-DROGUE

Une autre action d'éclat des douanes algériennes

Le trafic de stupéfiants, notamment les comprimés psychotropes, prend une ampleur inédite et, n'était-ce la vigilance et le professionnalisme des différents services concernés, on se demanderait ce qui pourrait arriver. Ainsi, juste deux ou trois jours après la saisie de près d'un million de comprimés psychotropes opérée par les services des douanes algériennes de l'inspection de Bordj Bou Arréridj, c'est au tour de leurs collègues de la wilaya de Djelfa, dépendant de l'inspection régionale de Laghout, de donner un autre coup douloureux à la nébuleuse des trafiquants de drogue opérant en Algérie.

En effet, grâce à l'expérience acquise sur le terrain et à leur professionnalisme, les agents affectés à un barrage routier ont procédé à la fouille d'un véhicule de tourisme à l'intérieur duquel ils ont découvert, soigneusement dissimulés, 28170 comprimés psychotropes de marque Prégabaline 300 mg.

Deux suspects ont été arrêtés ainsi que le véhicule qui servait au transport de la marchandise prohibée et un dossier a été transmis aux autorités judiciaires compétentes.

R. N.

LE MAROC À L'ORIGINE D'UN NOUVEAU SCANDALE

Le Makhzen, la CAF et l'éthique

Très rompu aux basses manœuvres et autres manipulations, qui font fi de toutes éthiques, le Makhzen s'est une nouvelle fois affiché face du monde entier.

PAR KAMAL HAMED

Une rencontre de football, devant opposée une équipe algérienne à une autre marocaine dans le cadre d'une compétition africaine, n'a pas finalement pas eu lieu alors que le décor était déjà planté. Ce qui devait être un rendez-vous sportif de la plus haute importance pour la jeunesse des deux pays où l'éthique et le fair Play sportifs devaient prévaloir contre toutes autres considérations, s'est finalement transformé en fiasco en direct puisque les caméras du monde entier étaient braquées avant-hier soir sur le stade du 5 juillet d'Alger.

À qui la faute et qui est responsable de ce gâchis qui a privé les amoureux du football de ce spectacle ? Les doigts accusateurs vont directement pointés deux responsables : la Confédération africaine de football (CAF) et le Maroc par le biais de sa fédération totalement inféodé au Makhzen. Le club marocain du RS Berkane, bras utilisé par le Makhzen dans cet énième épisode de provocations et de manipulations, a refusé de jouer le match sans son l'équipement ramené dans ses bagages. Ce club voulait jouer cette rencontre avec un maillot sur lequel est floqué la carte du Maroc avec le Sahara occidental occupé. Une demande légitimement refusée par les autorités algériennes. Ces dernières, arguant du fait que le Sahara occidental ne fait pas partie du Maroc, s'en sont exclusivement tenues au droit international qui considère ce territoire comme un territoire non autonome. En somme un territoire occupé illégalement par le Maroc. Les autorités algériennes ont également invoquées, à juste titre d'ailleurs, la réglementation internationale en vigueur qui bannit les slogans politiques dans les enceintes sportives.

En effet La fédération internationale de football (FIFA) est, à ce titre, assez aise s'agissant de cette question puisque sa réglementation n'autorise pas de tels slogans politiques. Sur ce plan le bon droit est du côté algérien. Mais le HIC c'est que la confédération africaine de football (CAF), qui est pourtant placée sous la tutelle de la FIFA, contrevient ouvertement cette



réglementation à la quelle pourtant ses statuts l'y obligent. La CAF a autorisé depuis le début de la compétition l'équipe marocaine a joué avec ces maillots hors la loi. C'est dire combien cette instance sportive est dans l'erreur et combien cette dernière a causé, au final, d'incommensurables dégâts aboutissants à créer un véritable scandale africains.

Mais dans toute cette histoire rocambolesque il y'a, inévitablement, la main du

Makhzen. Le Makhzen, par le biais du narcotrafquant Fouzi Lekjaa (président de la fédération marocaine du football), a fait, sans doute aucun par des procédés illégaux et prohibés, main basse sur la CAF l'amenant ainsi à fouler au pied sa propre réglementation et celle, par conséquent, de la FIFA.

Après tant de dégâts la CAF est sur la défensive en promettant de transmettre le dossier devant ses instances habilitées. La CAF coupable de ce grave impair n'ig-

nore pas que les Algériens ne vont pas se taire et vont défendre mordicus leurs droits sachant que la réglementation en vigueur est de leurs côtés. Avec cette affaire le Makhzen prouve une fois de plus que ses manipulations et manœuvres sont en train de transgresser toutes les limites et de mettre à mal toutes les règles, y compris donc celles relatives à l'esprit sportif, pour des considérations politiciennes.

K. H.

AU MAROC

Huit syndicats se mobilisent pour une grève dans les hôpitaux

Huit syndicats se sont engagés à faire front commun pour une grève dans les hôpitaux marocains à partir du 24 avril prochain, alors que les tensions s'intensifient et que les revendications résonnent dans le secteur de la santé dans le pays, selon des médias locaux.

À l'issue d'une réunion réunissant les secrétaires généraux nationaux, huit syndicats ont annoncé leur décision de fusionner leurs efforts au sein de la coordination syndicale de la santé pour répondre aux revendications des personnels de santé.

Selon un communiqué, les syndicats du secteur soignant ont appelé à une grève le mercredi 24 avril et le jeudi 25 avril dans

tous les établissements hospitaliers. « Cette grève sera observée dans tous les hôpitaux des CHU, les directions centrales, les délégations régionales et les centres de soins », précise le communiqué.

La même source a souligné que l'objectif principal de cette action de protestation était de « faire valoir les revendications légitimes et équitables des différentes catégories confrontées à la marginalisation par le gouvernement dans ce secteur vital. » Selon le communiqué, la Coordination Syndicale de la Santé salue cette « démarche courageuse, audacieuse, historique et sans précédent. » En outre, la coordination attend du gou-

vernement qu' « il réponde aux attentes légitimes de tous les travailleurs de la santé et qu'il réponde à leurs doléances. » Dans un contexte d'escalade des tensions au sein du secteur de la Santé au Maroc, les étudiants en médecine sont devenus des critiques virulents des réformes gouvernementales. Depuis la rentrée scolaire en cours, ils boycottent les examens et descendent dans la rue en signe de protestation.

Au cœur de leur mécontentement se trouve la réduction controversée d'un an du programme standard de formation médicale de sept ans, une mesure à laquelle les étudiants s'opposent.

R. N.

LA FRANCE PERD DU TERRAIN DANS SES ANCIENNES COLONIES

Qui sème le vent, récolte la tempête !

PAR IDIR AMMOUR

C'est un fait : Paris n'est plus la grande puissance incontestée dans les pays africains francophones.

Elle ne jouit plus du même soutien dans les pays du Sahel. Désormais, la France semble perdre du terrain, notamment car sa présence est rejetée ou dénoncée.

Tout d'abord, l'ingérence politique française a remis en cause le bien-fondé de ce système.

De surcroît, la présence économique française est rejetée quand elle est identifiée à du pillage ou à une atteinte de la souveraineté des États. Et cela se justifie, en sachant que près de la moitié des 54

États membres de l'Union africaine sont d'anciennes colonies françaises.

La langue française et les intérêts économiques de la France continuent de dominer 20 pays situés au sud du Sahara. Un élément inquiétant apparaît lorsqu'on regarde le paysage économique : le français n'est parlé dans aucune des 10 plus grandes économies africaines.

Et même, 6 des 10 pays les plus pauvres sont à majorité francophone. Sur les 14 pays qui utilisent le franc CFA, soutenu par la France, 11 font partie des pays les moins développés selon l'ONU.

Enfin, la présence militaire en Afrique s'amointrit après les échecs des différentes opérations françaises. En effet,

certaines pays avaient même officiellement demandé le retrait des troupes françaises présentes. Un échec français dans sa lutte contre la menace djihadiste au Sahel accompagné du développement d'une certaine rhétorique confirmée une nouvelle fois au Niger dans un nombre croissant d'État. La situation de la France est encore pire si l'on considère sa part du commerce total vers ou depuis ses anciennes colonies africaines.

La part française du commerce ne cesse de chuter.

La domination française sur les économies francophones n'est tout simplement plus ce qu'elle était. Si le franc CFA peut encore exister en tant que

mécanisme important de transmission de l'influence de Paris, le mécanisme commercial s'est considérablement affaibli au cours des deux dernières décennies.

Au lourd passé colonial de la France se sont ainsi ajoutées au fil des années les multiples ambivalences, de plus en plus pointées du doigt à l'ère du numérique par des populations africaines agacées : d'un côté des discours internationaux moralisateurs en matière de droits Humains, et de l'autre une grande proximité avec des dirigeants très contestés par les sociétés civiles favorisant les intérêts étrangers au détriment de ceux des populations locales.

I. A.

Les joueurs de l'RS Berkane refusent de disputer le match

La rencontre entre l'USM Alger et l'équipe marocaine de l'RS Berkane, comptant pour la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), prévue initialement dimanche à 20h00 au stade du 5-Juillet-1962 à Alger, n'a pas eu lieu, suite au refus des joueurs du club marocain d'entrer sur le terrain, malgré la présence des joueurs de l'USM Alger.



WORLD BOXING CUP - TOURNOI DU COLORADO

L'Algérienne Imane Khelif en Or



FOOT/ COUPE DE LA CAF (DEMI-FINALE- ALLER)

Les joueurs de l'RS Berkane refusent de disputer le match

La rencontre entre l'USM Alger et l'équipe marocaine de l'RS Berkane, comptant pour la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), prévue initialement dimanche à 20h00 au stade du 5-Juillet-1962 à Alger, n'a pas eu lieu, suite au refus des joueurs du club marocain d'entrer sur le terrain, malgré la présence des joueurs de l'USM Alger.

"Notre équipe s'est présentée sur le terrain à l'heure du match, mais l'adversaire a refusé de disputer la rencontre, en préférant rester dans les vestiaires. Même le trio arbitral composé du Mauritanien Abdelaziz Mohamed Bouh, assisté de Seydou Tiama (Burkina Faso) et Ahonto Koffi (Togo), a refusé de rentrer sur le terrain, ce qui est contraire à tous les règlements régissant les compétitions de football ainsi que les statuts de la Confédération africaine (CAF) et l'instance internationale (FIFA)", a déclaré à la presse Toufik Koreichi, directeur sportif de l'USMA.



"Au vu des règlements relatifs à la gestion des compétitions inter-clubs, l'USMA est qualifiée pour la finale sur tapis vert, en attendant que cette décision soit officialisée par l'instance de football africain dans les jours qui viennent. La Fédération algérienne de football doit prendre les mesures nécessaires. Ce n'est pas la première fois que la commission des compétitions inter-clubs de l'instance africaine est confrontée à une telle situation. Elle a eu déjà, en effet, à gérer des cas similaires", a-t-il précisé. A cet égard, selon l'article 16 chapitre XI des règlements de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), "si une équipe se retire de la compétition ou ne se présente pas à un match (...), refuse de jouer ou quitte le terrain avant la fin réglementaire de la rencontre sans l'autorisation

de l'arbitre, elle sera considérée perdante et sera définitivement éliminée de la compétition." Pourtant, toutes les conditions étaient réunies au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger pour disputer cette rencontre des demi-finales aller de la Coupe de la Confédération africaine dans les meilleures conditions, mais le club marocain a brillé par son absence, voulant coûte que coûte jouer avec les maillots floqués avec une carte du Maroc, englobant les territoires sahraouis occupés, ce qui va à l'opposé du droit international. En agissant de la sorte, les Marocains ont bafoué toutes les règles du sport, qui interdisent tout message ou slogan à caractère politique ou religieux. Dans la loi 4 du football relative

à l'équipement des joueurs, "l'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images de leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant. En cas d'infraction, le joueur et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la Fédération internationale (FIFA)". Selon l'article 50 de la Charte olympique (alinéa 2), "aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique".

COUPE DE LA CAF/DEMI-FINALE

Les pratiques du Club RS Berkane, "une provocation et une violation des règles du jeu"

Le président de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), Youcef Tazir, a estimé que la tentative du club du RS Berkane d'introduire des maillots floqués d'une carte politique incluant les territoires occupés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) "se veut une provocation et une violation des règles du football". Dans une déclaration à l'APS, M. Tazir a souligné que "le Club du RS Berkane a tenté d'exploiter cet événement sportif à des fins politiques, en introduisant des maillots floqués d'une carte politique incluant les territoires sahraouis occupés, dans une démarche provocatrice, vu que la question du Sahara occidental est toujours inscrite à l'Onu en tant que question de décolonisation et les règlements sportifs à l'échelle continentale et internationale bannissent ce genre de comportements". Et d'ajouter que "la pratique du club marocain adversaire de l'USMA d'Alger en demi-finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévue dimanche soir au Stade olympique du 5-Juillet, n'est pas une tentative isolée, vu qu'elle a été précédée, auparavant,

par d'autres violations par le régime du Makhzen qui avait utilisé plusieurs méthodes provocatrices ignobles lors des Jeux méditerranéens (JM) organisés, l'été 2022, à Oran". "Nous savons maintenant que le régime marocain cherche, en vain, à provoquer l'Algérie et son peuple. Les choses sont tout à fait claires", a-t-il dit, affirmant que "toutes les organisations internationales et régionales ne reconnaissent pas le droit du Maroc sur les territoires sahraouis, qui font aujourd'hui l'objet d'un processus de décolonisation au sein des Nations unies.

Ainsi, les maillots du club marocain portent une carte qui n'est reconnue ni par les Nations unies, ni par l'UA, ni par la Ligue arabe, ni par l'Organisation de la coopération islamique. Par conséquent, les choses sont on ne peut plus claires". Le même intervenant s'est interrogé sur la partie ayant impliqué la CAF dans ce problème politique et l'adoption d'un uniforme non-officiel pour le club marocain, ce qui constitue une violation flagrante des règles en vigueur dans le football continental et international.

La boxeuse algérienne Imane Khelif a décroché la médaille d'or au Tournoi du Colorado, deuxième étape de la World Boxing Cup 2024, en battant la Française Emilie Sonvico (5-0), en finale du 66 kilos, disputée samedi soir aux Etats-Unis. L'Algérienne avait atteint cette finale en dominant l'Américaine Morelle McCane (3-2), alors qu'Emilie Sonvico s'était qualifiée aux dépens de l'Allemande Stefanie Von Berge. Selon le directeur technique national, Mourad Meziane, "le mérite de Khelif est d'autant plus grand, qu'elle a disputé la finale en étant un peu grippée". De son côté, Nasser Yefsah, le manager de la boxeuse, s'est attardé beaucoup plus sur la demi-finale, contre l'Américaine Morelle McCane, insistant sur le fait que le combat n'a pas été facile. "Malgré les avantages dont bénéficiait sa rivale sur le sol américain, Imane Khelif a fait preuve d'un grand talent et d'un mental d'acier pour s'imposer et se qualifier pour la finale de cette prestigieuse compétition. Cette victoire est une nouvelle belle performance pour le sport algérien et témoigne du travail acharné et de la détermination d'Imane. Je suis convaincu que cette jeune boxeuse a encore de belles choses à accomplir et qu'elle saura porter haut les couleurs de l'Algérie", a-t-il espéré.

WORLD BOXING CUP - TOURNOI DU COLORADO

L'Algérienne Imane Khelif en Or



La World Boxing Cup est une nouvelle compétition, organisée par la World Boxing, et dans laquelle les boxeurs et boxeuses accumulent des points sur plusieurs étapes tout au long de l'année, ponctuée par une finale mettant aux prises les vainqueurs d'étapes et les mieux classés pour le trophée de la Coupe du monde de boxe. Pour rappel, la première étape s'était déroulée à Sheffield, en Angleterre, avec sept catégories de poids masculines et six féminines, soit les mêmes que celles qui seront utilisées aux Jeux olympiques de 2024 à Paris.



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL

Quatre sur cinq formations algériennes (messieurs) passent au tour principal

Quatre des cinq clubs algériens engagés dans le championnat d'Afrique masculin de handball des vainqueurs de coupes, qui se déroule à Oran, ont validé leurs billets au tour principal, à l'issue du premier tour clôturé samedi soir.

Il s'agit de l'OM Annaba, la JSE Skikda, le CRB Mila et la HBC El Biar, qui vont concourir avec quatre autres formations, à savoir Al Ahly et le Zamalek (Egypte), ES Tunis et la JS Kinshasa (RD Congo). Les Annabis, les premiers à avoir composé leur ticket pour le tour suivant, voient en cette qualification une manière de se consoler après leur échec à passer aux play-offs du championnat d'Excellence, eux qui détiennent le sacre de la précédente édition de la Coupe d'Algérie.

C'est d'ailleurs cette performance qui leur a permis de participer pour la première fois de l'histoire du club dans cette joute africaine. Les protégés de Hichem Boudrali ont remporté deux victoires pour autant de matchs contre respectivement Red Star de la Côte d'Ivoire (28-20) et leurs compatriotes du CRB Mila, (30-27) qui ont remplacé, à la dernière minute, les Congolais de Caïman dans le groupe B. Avec quatre points au compteur, l'OMA passe à la première position de son groupe suivi par le CRB Mila qui a eu son salut au nul décroché dans les derniers instants de son deuxième match face à Red Star (23-23), et qui lui a permis de s'offrir le deuxième billet du groupe. "Je suis amplement satisfait de cette performance, vu qu'il s'agit de notre première participation dans une compétition africaine, et vu aussi que nous étions invités à la dernière minute à ce tournoi ce qui a engendré une grosse fatigue chez les joueurs contraints de faire un voyage de 12 heures par route et enchaîner deux matchs en l'espace de 24 heures", a déclaré l'entraîneur du CRBM, Ali Benlachhab. Et d'ajouter : "On profite de la journée de repos qui précède le



début du tour principal pour bien récupérer et aborder l'étape suivante avec de meilleures ambitions". Quant à la JSES, sa victoire lors de la première journée contre l'ES Ain Touta (25-23), le double champion d'Algérie en titre, lui a suffi pour accompagner le favori en puissance pour le sacre africain Al-Ahly dans cette poule A. Les Skikdis n'ont pas réussi l'exploit lors de leur deuxième match, samedi, contre le récent vainqueur de la Supercoupe d'Afrique (défaite 30-19). "On est venu avec notre effectif habituel sans avoir recours à des renforts. On a voulu donner l'occasion à nos jeunes pour gagner en expérience, même si la mission était difficile dans ce deuxième match contre Al Ahly vu la différence de niveau entre les deux antagonistes. On joue sans pression. Notre objectif est de profiter de cette compétition pour bien préparer les play-offs du championnat d'Algérie", a

indiqué l'entraîneur de la JSES, Lakhdar Arrouche. Il a, en outre, rappelé que son club "est réputé pour son école de formation, ce qui rend son effectif instable, puisqu'il engage plusieurs départs chaque saison, parmi eux des joueurs qui évoluent maintenant à l'étranger". Le quatrième club algérien concerné par le tour principal est le HBC El Biar qui a été contraint de disputer deux rencontres face au même adversaire, la JS Kinshasa (deux victoires 31-20 et 37-23) et ce, après le forfait du troisième club du groupe, APR (Rwanda). Ce dernier s'est déplacé en Algérie avec seulement sept joueurs, rappelle-t-on. L'entraîneur de la formation algéroise, Lamine Sahli, a mis en valeur cette performance, "surtout qu'il s'agit de la première participation de l'équipe masculine de (son) club dans cette compétition africaine", a-t-

il dit, promettant de "tout faire" pour accéder en demi-finale. Chez les dames, les deux représentants algériens dans l'épreuve, à laquelle prennent part huit équipes réparties sur deux groupes, le HBC El Biar et le CF Boumerdès, comptent chacun zéro point après deux journées, durant lesquelles ils ont perdu leurs deux premiers matchs. Le HBCEB s'est incliné respectivement contre Primeiro d'Angola (32-19) et la GGSP du Congo (23-19) pour le compte du groupe A, tandis que le CF Boumerdès a été battu par Petro d'Angola (31-23) et l'AS Othoh du Congo (26-22), dans le groupe B. Lors de la dernière journée du premier tour lundi, le HBCEB affrontera Al Ahly d'Egypte (16h00) au Palais des sports Hamou-Boutélis, alors que le CF Boumerdès sera opposé à Abidjan HBC (Côte d'Ivoire) à la même salle à partir de 18h00.

TOURNOI INTERNATIONAL ITF DE TENNIS JUNIORS

coup d'envoi de la 15^e édition à Tlemcen

La 15^e édition du tournoi international de tennis ITF juniors (garçons et filles) a débuté dimanche soir aux courts du complexe de tennis "Chahid Sabeur Abdelkader" de la commune de Mansourah (Tlemcen), avec la participation de 62 athlètes représentant 21 pays.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation sportive, organisée par la ligue de wilaya de tennis en collaboration avec le club de tennis "Zianides" de Tlemcen a été marquée par la présence des autorités de wilaya, du président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Nabil Cheriak, du président du comité d'organisation, vice-président de l'Union africaine de tennis, Mohamed Bessaad et des personnalités sportives. A l'occasion, des activités culturelles ont été animées par des troupes musicales et folkloriques locales mettant en



relief le legs culturel de Tlemcen.

Ce tournoi enregistre la participation de tennismen et tennismen d'Algérie, Tunisie, Egypte, Pologne, France, Espagne, Italie, USA, Turquie, Chine, Belgique, Bostwana, Bulgarie, république Tchèque, Ghana, Maroc, Mozambique, Nigéria, Autriche, Chypre et

Madagascar. Les compétitions se déroulent en individuels et en double, selon le directeur du tournoi, Bessaad Abdelkader. Toutes les conditions sont réunies pour garantir le succès de cette manifestation qui s'étale jusqu'au 27 avril et enregistre la présence de 18 joueurs algériens (9 garçons et 9 filles).

SANCTIONNÉ PAR LA CAF À CAUSE DU MAROC

Adel Amrouche va saisir le TAS de Lausanne

Lourdement sanctionné par la CAF à cause du Maroc, Adel Amrouche va saisir le TAS de Lausanne. L'ex-sélectionneur de la Tanzanie souhaiterait que sa sanction soit revue à la baisse. Le mois de janvier dernier, alors en plein Coupe d'Afrique des Nations, Adel Amrouche a fait de graves accusations en l'encontre du Maroc, dans une intervention sur un plateau d'une émission sportive, diffusée sur une chaîne de télévision privée algérienne. En effet, il a affirmé que la fédération royale marocaine de football est la « décideuse » au sein de la confédération africaine et « choisit même les arbitres », faisant allusion au président de la FRMF, Fouzi Lekjaa. Mais la Commission de la discipline de la Confédération africaine de football n'a pas tardé pour sanctionner l'entraîneur algérien.

Adel Amrouche sanctionné sans même pas avoir été auditionné !

Dans des déclarations accordées

au média « Jeune Afrique », Adel Amrouche a fait une grave révélation. En effet, il a confié avoir été sanctionné le mois de janvier dernier sans audition.

« Est-ce que vous trouvez normal que suite à une plainte déposée par le Maroc, je sois suspendu lourdement, sans même avoir été convoqué pour être entendu ? La procédure n'a pas été respectée. Je ne savais même pas que le Maroc avait saisi la CAF. Cette dernière aurait dû m'informer, me convoquer officiellement, afin de m'expliquer ce que l'on me reprochait vraiment et écouter mes arguments. Or cela n'a pas été le cas, et j'ai été suspendu en pleine CAN ! C'est du jamais vu, et je ne vais pas me laisser faire », dénonce-t-il. « Le 20 mars, j'ai été entendu, et quelques jours plus tard, ma suspension pour huit matchs a été confirmée. La seule chose qui a été effacée, c'est l'amende de 9 200 euros. Cette suspension est non seulement injuste, mais elle a été prononcée au mois de jan-

vier dernier, en pleine CAN, d'une manière que je conteste. Je vais donc faire appel devant le TAS de Lausanne », ajoute-t-il.

Les deux poids deux mesures de la CAF

Adel Amrouche ne s'arrête pas là. Il accuse l'Instance Africaine de faire dans les deux poids deux mesures. « Reagrui a été entendu par la commission de discipline, ce qui est normal, et sa suspension a été annulée. Moi, on ne me convoque pas, on m'inflige une lourde suspension en pleine CAN, et on ne m'auditionne que deux mois plus tard, pour confirmer cette sanction. C'est n'importe quoi », regrette-t-il. « Je suis choqué par le maintien de ma sanction. Huit matchs pour une déclaration à la presse, c'est une façon de restreindre la liberté de parole. On m'a sanctionné sans me donner la possibilité de me défendre (...) Cette sanction a des relents de règlement de compte et de vengeance », a-t-il conclu.

TOURNOI INTERNATIONAL ITF DE TENNIS JUNIORS

Coup d'envoi de la 15^e édition à Tlemcen

La 15^e édition du Tournoi international de tennis ITF juniors (garçons et filles) a débuté dimanche soir aux courts du complexe de tennis Chahid Sabeur-Abdelkader de la commune de Mansourah (Tlemcen), avec la participation de 62 athlètes représentant 21 pays. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation sportive, organisée par la Ligue de wilaya de tennis en collaboration avec le club de tennis Zianides de Tlemcen a été marquée par la présence des autorités de wilaya, du président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Nabil Cheriak, du président du comité d'organisation, vice-président de l'Union africaine de tennis, Mohamed Bessaad, et des personnalités sportives.

A l'occasion, des activités culturelles ont été animées par des troupes musicales et folkloriques locales mettant en relief le legs culturel de Tlemcen.

Ce tournoi enregistre la participation de tennismen et tennismen d'Algérie, Tunisie, Egypte, Pologne, France, Espagne, Italie, USA, Turquie, Chine, Belgique, Bostwana, Bulgarie, république Tchèque, Ghana, Maroc, Mozambique, Nigéria, Autriche, Chypre et Madagascar. Les compétitions se déroulent en individuels et en double, selon le directeur du tournoi, Bessaad Abdelkader.

Toutes les conditions sont réunies pour garantir le succès de cette manifestation qui s'étale jusqu'au 27 avril et enregistre la présence de 18 joueurs algériens (9 garçons et 9 filles).

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BMX

L'Algérien Chenaf sacré

Le cycliste algérien Joe Chenaf a décroché la médaille d'or aux Championnats d'Afrique de vélo BMX, disputés ce dimanche 21 avril à Bulawayo (Zimbabwe), après avoir brillamment terminé en tête de l'épreuve.

Issue de l'émigration et sociétaire du club français BMX Les Pennes-Mirabeau, Chenaf était à pied d'œuvre depuis vendredi au Zimbabwe, sous la direction du sélectionneur national, Abdelbasset Hannachi. Ayant disputé plusieurs grands événements en Europe avec son club, Chenaf s'était présenté à Bulawayo avec la ferme intention de décrocher une médaille sous le maillot national, et il a fait très fort, en décrochant la médaille d'or.

Bulawayo, la ville qui a abrité la compétition est située au cœur du Matabeleland, à environ 370 km au sud-ouest de Harare. Elle est la deuxième plus grande ville du pays et compte une population d'environ un million d'habitants.

EL-TARF, CONSERVATION DES FORÊTS

Une production de plus de 13.000 quintaux de liège attendue

La campagne de récolte de liège, prévue dans la wilaya d'El-Tarf entre la mi-mai et septembre prochains, au titre de la saison 2023-2024, sur une superficie forestière de 3.150 hectares, se soldera par une production de plus de 13.000 quintaux, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Conservation des forêts.



La responsable du bureau des espèces protégées et de la réglementation de la chasse, Samiha Benrad, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette production escomptée de 13.200 quintaux de liège sera atteinte grâce à un rendement moyen de 12 quintaux par hectare. Mme Benrad a ajouté que l'opération de récolte du liège, confiée, cette saison, à l'Entreprise de génie rural d'El-Kala, sera menée sur plusieurs zones forestières, dont celles de Bouhadjar, El-Kala, Bougous, Souarekh, El-Aioune, Dréan et Boutheldja, cette dernière étant considérée comme « pionnière » dans la production de ce matériau naturel issu du chêne-liège.

La campagne de récolte de liège permettra de créer près de 300 emplois saisonniers qui profiteront à des jeunes sans emploi vivant dans les zones montagneuses et frontalières, riches en patrimoine forestier, en particulier le chêne-liège, a également affirmé la même responsable, précisant que la commercialisation du liège produit cette année générera plus de 100 millions de dinars.

Mme Benrad a également fait état d'un programme annuel portant sur l'extension et la régénération des zones plantées en chêne-liège par le reboisement de centaines d'hectares de superficies touchées par les incen-

dies. Elle a également fait part du renforcement de la surveillance des espaces boisés afin de réduire le phénomène du pillage, du vol et de la contrebande de liège et de l'engagement de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants.

Pour rappel, le chêne-liège couvre, dans la wilaya d'El-Tarf, une surface de 80.000 hectares, dont 3.500 hectares d'arbres productifs.

Les 80.000 hectares de chêne-liège sur une superficie forestière totale de 199.000 hectares font du liège une richesse forestière de base dans cette région frontalière située à l'extrême nord-est du pays.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE NAAMA

Signature d'un accord académique avec l'université de Nouakchott

Un accord de partenariat académique dans les domaines de la recherche, de l'édition et de l'échange des étudiants et des membres des conseils pédagogiques a été signé, dimanche à Nouakchott (Mauritanie), entre le centre universitaire Salhi-Ahmed de Naâma et l'université de Nouakchott, a indiqué une source du centre.

L'accord a été paraphé au siège de l'université mauritanienne, du côté du centre de Naâma par le Pr Mabkhout Boudouaïa, doyen de l'Institut des

sciences humaines et sociales, en sa qualité de représentant du recteur du centre universitaire de Naâma, Pr Safi Habib, et du côté mauritanien par le président de l'université de Nouakchott, Dr Cheikh Saâd Camara. L'accord prévoit la diversification des domaines de coopération scientifique, académique et de recherche dans diverses spécialités et matières de la connaissance et de la technologie et l'échange de publications entre les membres des conseils pédagogiques

des deux établissements universitaires, ainsi que les échanges en matière de recherche scientifique, d'enseignement et de formation dans différentes disciplines. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de l'activation et du renforcement de l'ouverture et des échanges scientifiques, académiques et culturels entre les établissements universitaires algériens et mauritaniens et de la consolidation des relations bilatérales entre les deux pays frères, a-t-on conclu.

ORAN

Un premier trauma-center prochainement opérationnel

Un premier trauma-center, un hôpital entier dédié aux urgences, implanté à Oued Tlélat, à l'est d'Oran, sera opérationnel à la fin du premier semestre de l'année en cours, a indiqué le directeur local de la santé et de la population, Hadj Boutouaf.

Cet établissement de 120 lits, dédié exclusivement aux urgences, prendra en charge tous les cas de traumatologie et recevra les patients de toute la région Ouest, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'implanter des trauma-centers dans

différentes régions du pays, a souligné M. Boutouaf. Il s'agit d'un établissement hospitalier spécialisé (EHS) qui assurera également une prise en charge de pointe, des poli-traumatisés notamment, a-t-il fait savoir, ajoutant que cet hôpital est « quasiment prêt » pour l'ouverture. « L'hôpital est prêt à l'ouverture, que ce soit par rapport aux équipements ou au personnel », a-t-il fait savoir, notant qu'une opération expérimentale en neurochirurgie a récemment été effectuée avec succès. Le directeur de la santé a rappelé que la wilaya d'Oran a été dotée de plu-

sieurs structures de santé, comme l'Hôpital des grands brûlés (120 lits), l'Hôpital de haï Nedjma (240 lits), l'Hôpital d'El-Kerma (60 lits), annonçant que d'autres projets seront réceptionnés prochainement, comme l'Institut de cancer à haï Hayet-Regency et le trauma-center à Oued Tlélat. D'autres projets ont été validés, comme le projet des maladies respiratoires et allergies à Bethioua et un hôpital qui sera implanté à Hayet-Regency, dont les travaux de réalisation seront lancés dès la finalisation des procédures administratives.

BOUIRA

Raccordement de la zone industrielle de Dirah au réseau d'énergie électrique

La zone industrielle de Dirah (sud de Bouira) a été raccordée au réseau d'électricité à partir des postes-sources de 60/30 KV de Sour El Ghouzlane et de Sidi Aïssa (M'sila), a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Nouvellement créée pour abriter d'importants projets industriels, la zone de Dirah s'étend sur une superficie de près de 800 hectares.

Elle a bénéficié du projet de raccordement ayant porté sur la réalisation de deux lignes électriques à partir de deux postes-sources de 60/30 KV de Sour El Ghouzlane et de Sidi Aïssa.

« Une enveloppe de l'ordre de 61 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de deux lignes électriques d'une longueur de 12 km afin d'alimenter cette importante zone industrielle devant abriter des projets », a expliqué, à l'APS, le directeur de distribution, Mohamed Taïbi.

Les travaux de raccordement ont pris fin bien avant la fin de l'opération d'aménagement qui est toujours en cours à Dirah, selon M. Taïbi qui a réitéré l'engagement des services de la Sonelgaz à alimenter tous les investisseurs désirant concrétiser leurs projets dans cette nouvelle zone sise dans la localité de Lechouaf, à une cinquantaine de km au sud de Bouira.

Les travaux d'aménagement d'une première partie (de 250 ha) de la zone industrielle de Dirah ont été lancés au mois d'août 2023 pour un montant financier de 2,5 milliards de dinars et pour un délai de réalisation de 10 mois, selon la fiche technique du projet.

La wilaya de Bouira dispose de deux zones industrielles, dont celle de Sidi Khaled à Oued El Bardi, qui abrite une série de projets.

Plusieurs entreprises comme Magpharm et Biopharm, y ont implanté leurs unités de production de médicaments. Des centaines de postes d'emplois ont été générés grâce à ces investissements qui ont boosté l'économie locale.

AGRICULTURE ET ENERGIES RENOUVELABLES

Des opérateurs polonais intéressés par l'investissement en Algérie

Plusieurs investisseurs polonais ont affiché, dimanche à Alger, leur intérêt concernant l'investissement dans divers secteurs en Algérie, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire et les énergies renouvelables, et ce, après avoir pris connaissance de l'évolution du climat d'affaires en Algérie au cours des dernières années.

Les investisseurs polonais s'exprimaient lors d'une rencontre de travail entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et une délégation d'hommes d'affaires polonais, présidée par le directeur général (DG) de l'Agence, Omar Rekkache, en présence du directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih, et de la chargée des Affaires économiques à l'ambassade de Pologne en Algérie, Mme Ewa Niemier-Pawlowska. La délégation polonaise était composée de représentants d'une vingtaine de sociétés, spécialisées principalement dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et des énergies renouvelables.

Dans une allocution prononcée à cette



occasion, M. Rekkache a affirmé que cette rencontre constituait une occasion pour mettre en avant les opportunités d'investissement disponibles en Algérie, ainsi que pour l'examen des moyens de concrétisation des projets communs entre les investisseurs polonais et leurs homologues algériens. A cet égard, le DG a relevé que l'Algérie "offre de grands avantages concurrentiels, notamment pour les coûts des éléments de la production (énergie et main-d'œuvre), outre sa situation géographique l'érigeant en portail du marché africain et même européen". Ces avantages ont permis à l'AAPI d'enregistrer depuis le 1er novembre 2022 (date du début de son activité) et jusqu'à la fin du mois de

mars 2024, 118 projets d'investissements liés à des étrangers, a ajouté M. Rekkache, qui a fait savoir que des sociétés polonaises avaient affiché une volonté de réaliser "d'importants investissements" en Algérie. De son côté, M. Fassih a mis en avant les relations politiques "solides" liant l'Algérie et la Pologne, soulignant l'importance de promouvoir les relations économiques entre les deux pays notamment après les réformes qu'a effectuées l'Algérie pour améliorer le climat d'affaires.

Mme Pawlowska a, pour sa part, affirmé que des efforts étaient en cours pour relancer des investissements polonais en Algérie, notamment dans les domaines de l'agricul-

ture, des produits alimentaires, de l'emballage et des énergies renouvelables (EnR), affirmant la disponibilité des entreprises polonaises pour contribuer à l'augmentation des exportations de l'Algérie, en particulier vers les pays africains.

Par ailleurs, elle a souligné que la Pologne sera présente au Salon professionnel de la production agroalimentaire (Djazagro), au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, mais aussi au Salon international de l'investissement africain dans la wilaya d'El-Oued, prévu du 22 au 25 avril. Le représentant de l'Agence polonaise d'investissement et de commerce, Maciej Klosak, a, à son tour, expliqué que l'importance accordée par l'Algérie au développement des secteurs de l'agriculture et des EnR a suscité l'intérêt d'entreprises polonaises activant dans la production des machines agricoles, d'engrais et de panneaux solaires.

La rencontre a permis à des cadres de l'AAPI d'échanger avec la délégation polonaise et de lui fournir des explications sur le système incitatif d'investissement, le rôle de l'Agence dans l'accompagnement des investisseurs, les conditions d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat aux fins de réalisation de projets d'investissement et les facilitations apportées par la plateforme numérique de l'Investisseur.

MOUTONS IMPORTÉS DE ROUMANIE Les précisions d'Alviar

L'Algérienne des viandes rouges (Alviar) a affirmé, dimanche, dans un communiqué, que les moutons importés de Roumanie sont destinés à l'abattage pour l'approvisionnement du marché national en viande ovine et non à la vente directe au citoyen pour l'Aïd El-Adha.

« Suite aux informations erronées relayées sur certains réseaux sociaux, faisant état de l'importation de moutons de la Roumanie à des fins de vente au citoyen en prévision de l'Aïd el-Adha, l'Algérienne des viandes rouges informe l'opinion publique que les quotas de moutons importés s'inscrivent dans le cadre de l'opération d'approvisionnement du marché national en viande ovine, et seront destinés directement à l'abattage sous la supervision des autorités vétérinaires compétentes », précise le communiqué.

« A ce jour, aucun programme d'importation de moutons destinés à la vente directe au citoyen pour l'Aïd El-Adha n'a été mis en place », souligne Alviar.

IMPÔTS

Prorogation du délai de souscription des déclarations de résultats et de revenus jusqu'au 2 juin

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dimanche dans un communiqué, la prorogation du délai de souscription des déclarations annuelles de résultats et de revenus de l'exercice 2023 jusqu'au 2 juin prochain.

Cette mesure concerne les déclarations annuelles de résultats (série G numéro 4 et série G numéro 11) et la déclaration annuelle de revenus série G numéro 1 relatives à l'exercice 2023, ainsi que des documents y annexés. Elle concerne

également la déclaration annuelle des prix de transfert, par télédéclaration, prévue à l'article 151 ter du code des impôts directs et taxes assimilées, selon le communiqué.

La souscription de ces déclarations a été prorogée

initialement jusqu'au 31 mai 2024. Toutefois, l'échéance est reportée au prochain jour ouvrable, c'est-à-dire le dimanche 2 juin 2024, vu que cette date coïncidera avec un jour de congé légal, explique la DGI.

CONCOURS AFRICA SIPSA INNOV AWARD

Lancement de la 4^e édition samedi prochain

La 4^e édition du concours de l'innovation dans l'agriculture en Afrique "Africa Sipsa Innov Award" sera lancée samedi prochain, a annoncé dimanche dans un communiqué le cercle de réflexion de l'incubateur Filaha Innov (GRFI), organisateur de l'événement. Ce concours est destiné aux porteurs d'idées et de projets innovants africains dans les différents domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de l'aqua-

culture, précise la même source, ajoutant que le trophée de cette édition est baptisé Trophée Sid Ahmed-Ferroukhi, en hommage à l'ancien ministre de l'Agriculture, décédé en juin 2022. A travers cette compétition africaine, les organisateurs visent à "contribuer à la mise en place d'un écosystème favorable à l'éclosion du génie créatif de la jeunesse, à la promotion et au développement de start-up et de micro-entreprises pérennes et

prospères soutenues par des dispositifs réglementaire et financier évolutifs, souples et dynamiques mis en place par l'Etat", selon le communiqué. Le concours offrira également "un espace privilégié à une jeunesse débordante de créativité pour valoriser ses connaissances scientifiques et le savoir-faire ancestral de notre paysannerie, par l'intégration, notamment, d'outils technologiques des temps nouveaux".

IRAN

Ebrahim Raïssi entame une visite officielle au Pakistan

Le président iranien, Ebrahim Raïssi, a entamé, hier, une visite officielle au Pakistan pour « renforcer la coopération » bilatérale entre les deux pays voisins, rapportent des médias.

M. Raïssi a atterri à Islamabad accompagné d'une délégation de haut niveau pour signer des accords de « coopération dans plusieurs domaines », selon les services du Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif. Cette visite « est l'occasion de remettre les relations sur la bonne voie et de réparer les dommages causés en janvier », explique Maleeha Lodhi, ancienne diplomate pakistanaise et experte en relations internationales. L'Iran avait mené le 16 janvier une attaque au missile et au drone contre un groupe « terroriste » sur le sol pakistanais. Le Pakistan avait riposté deux jours plus tard en visant des « caches terroristes » en Iran. Après plusieurs jours de tension, Téhéran et Islamabad avaient amorcé une désescalade et multiplient depuis



les signes de détente. Avec cette visite, précédée fin janvier par celle du chef de la diplomatie iranienne à Islamabad, les deux pays veulent « s'accorder sur une manière de gérer (les tensions) à la frontière qui permette de limiter les incidents du type

de ceux survenus en janvier », ajoute Mme Lodhi. Les deux attaques dans la région du Baloutchistan, partagée par les deux pays, avaient fait 11 morts, essentiellement des femmes et des enfants, selon les autorités.

SOUDAN

Affrontements entre l'armée et les forces de soutien rapide au Kordofan du Nord

Des affrontements ont éclaté dimanche à l'aube entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) dans la ville d'El Obeid, capitale de l'Etat du Kordofan du Nord, ont rapporté des médias citant des sources locales. Selon ces sources, les affrontements ont éclaté dans le quartier « Unité 13 », à l'ouest de la ville d'Al-Obeid. Des témoins oculaires ont rapporté qu'ils avaient entendu des bruits d'énormes explosions et des tirs nourris, tandis que les bruits de coups de

feu se poursuivent. Pour le moment, aucun détail n'a été rapporté sur l'ampleur des pertes. Mercredi dernier, environ 25 civils ont été tués dans des affrontements armés qui ont éclaté entre l'armée et les Forces de soutien rapide à El Fasher, la capitale de l'Etat du Darfour Nord, selon l'organisation soudanaise de défense des droits humains, « Emergency Lawyers ». La semaine dernière, le conflit au Soudan entre l'armée et les Forces de soutien rapide est entré dans sa deuxième année, avec une détériora-

tion de la situation humanitaire dans le pays. En un an, ce conflit armé a fait des milliers de morts, selon les experts des Nations unies. Il a également poussé le pays, qui compte 48 millions d'habitants, au bord de la famine, détruit des infrastructures déjà délabrées et déplacé plus de 8,5 millions de personnes, selon les estimations de l'Onu. Les Nations unies ont déclaré récemment qu'environ 25 millions de personnes, soit la moitié de la population du Soudan, ont besoin d'aide.

Le Pakistan dépêche une huitième cargaison d'aide humanitaire pour la bande de Ghaza

Le Pakistan a dépêché, dimanche soir, une nouvelle cargaison d'aide comprenant des denrées alimentaires, des fournitures médicales et d'autres produits de première nécessité pour la population de Ghaza, qui fait face à une agression génocidaire sioniste depuis plus de six mois. La cargaison de 400 tonnes a été expédiée du port de Karachi à Port Saïd, en Egypte, en collaboration avec la fondation Al-Khidmat, la plus grande organisation humanitaire pakistanaise. Selon un communiqué du ministère

pakistanaise des Affaires étrangères, une cérémonie a été organisée au port de Karachi, au cours de laquelle l'ambassadeur palestinien au Pakistan, Ahmad Rabaie, a reçu la cargaison. A Port Saïd, la cargaison sera reçue par l'ambassadeur du Pakistan en Egypte, Sajid Bilal, avant d'être remise au Croissant-Rouge égyptien pour être acheminée à Ghaza, a-t-on précisé de source officielle. Il s'agit de la huitième cargaison d'aide envoyée au nom du peuple et du gouvernement pakistanaise à la population de Ghaza.

« Le Pakistan reste déterminé à répondre aux besoins urgents de nos frères et sœurs palestiniens, qui sont confrontés à une situation humanitaire désastreuse », indique le communiqué du ministère. L'agression génocidaire sioniste contre Ghaza a fait plus de 100.000 victimes entre martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, ainsi que des destructions massives et une famine qui a coûté la vie à des enfants et des personnes âgées, selon des données palestiniennes et onusiennes.

LIBAN

L'entité sioniste mène de nouvelles agressions contre le sud du pays

L'aviation de l'entité sioniste a mené dans la nuit de dimanche à lundi un raid contre une maison dans le village de Tayr Harfa dans la ville de Sour dans le sud du Liban, sans faire de victimes.

Des avions de guerre ennemis ont bombardé vers minuit une maison de trois étages dans le village de Tayr Harfa, dans le secteur ouest, la détruisant complètement et causant des dommages considérables aux biens, aux infrastructures et aux maisons environnantes. Une station-service a également été gravement endommagée.

D'autre part, aux premières heures de l'aube, les vallées adjacentes aux villages de Beit Leif, Al-Qaouzah et Ramia ont été la cible de tirs intermittents d'artillerie sioniste, d'après la même source.

Et lundi matin également, « l'ennemi (sioniste) a ouvert le feu avec ses mitrailleuses lourdes en direction des forêts près du village de Ayta el-Chaab » dans le sud du pays, a ajouté le média.

Depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza en Palestine occupée le 7 octobre 2023, l'entité sioniste a intensifié ses agressions au Liban, principalement dans le Sud, faisant des dizaines de martyrs et de blessés.

COLOMBIE

Des dizaines de milliers de personnes manifestent contre le Gouvernement

Des dizaine de milliers de personnes ont manifesté dimanche dans les principales villes de Colombie contre le Gouvernement, ont rapporté des médias.

A l'appel des organisations médicales, de l'opposition, des forces politiques centristes et d'anciens alliés qui rejettent plusieurs réformes dont son projet de nationalisation des services de santé, ces manifestants ont protesté aussi contre la violence qui se poursuit malgré les négociations de paix avec les groupes armés. Dans la capitale, malgré la pluie, des dizaines de milliers de manifestants se sont dirigés vers la place de Bolivar, voisine du siège de la présidence, selon ces médias.

A Cali (sud-ouest), Medellin (nord-ouest), Barranquilla (nord), Bucaramanga (nord-est) et dans d'autres villes, les manifestants ont rejoint le mouvement avec des drapeaux colombiens.

Cyanose : diagnostic, causes, signes et traitements

Considérée comme un symptôme clinique, la cyanose est une affection qui résulte d'une désaturation du sang en oxygène.

Elle est redoutée pour ses effets sur la coloration de la couche externe de la peau et se présente généralement comme la conséquence d'une maladie sous-jacente. Comment se fait son diagnostic ? Quelles sont ses étiologies ? Quels sont ses symptômes ? Comment est-elle prise en charge ? On vous dit tout sur la cyanose ici !

La cyanose correspond à la pigmentation de la peau ou des muqueuses en bleu. Elle fait souvent suite à une altération prolongée du sang et en particulier de l'hémoglobine, qui est responsable du transport de l'oxygène vers les tissus. En effet, en cas de cyanose, le taux sanguin d'hémoglobine désoxygénée s'élève. Le sang s'appauvrit alors en oxygène et lors de sa circulation dans les vaisseaux, les téguments prennent une teinte bleutée.

Diagnostic

En général, le diagnostic d'une cyanose se fait en milieu hospitalier par un professionnel de la santé. Il peut se poser de diverses façons. Dans la majorité des cas, il est établi au moyen de l'appréciation de deux examens cliniques. Il y a le taux de saturation du sang en oxygène et le taux en hémoglobine désoxygénée.

Symptômes

Le principal symptôme par lequel une cyanose est reconnaissable est la coloration de l'enveloppe externe de la peau en bleue. Cependant, en fonction de ses origines, elle peut également se manifester par de nombreux autres symptômes. Il y a entre autres :

La fièvre ;

Les douleurs localisées au niveau de la poitrine ;
La détresse respiratoire ;
La fatigue ;
L'insuffisance cardiaque, etc.

Ces symptômes sont pour la plupart d'un intérêt étiologique et ne sont pas nécessaires pour confirmer le diagnostic d'une cyanose. Toutefois, ils permettent de mieux orienter la prise en charge du patient.

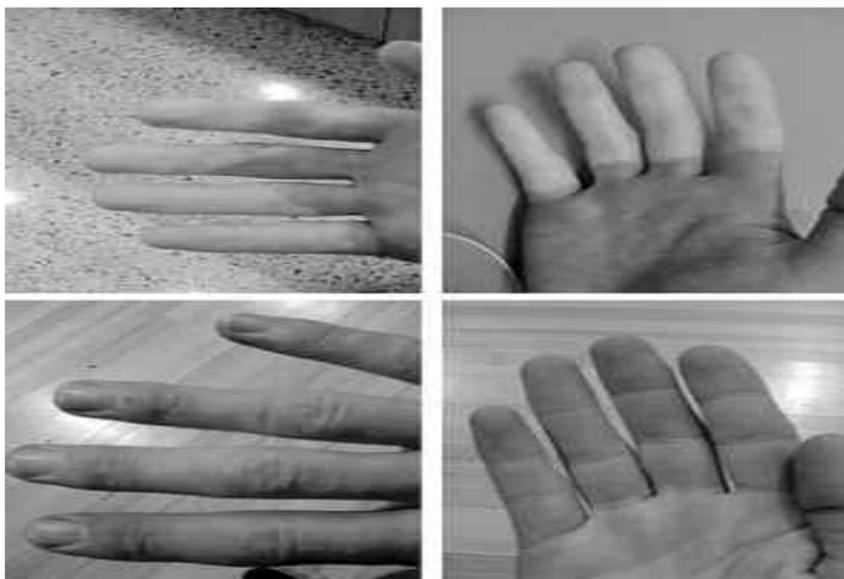
Complications

La cyanose est une pathologie qui, lorsqu'elle est mal traitée, peut entraîner de nombreuses complications. Ces dernières sont multiples et dépendent d'une part de la localisation de la cyanose et d'autre part de sa cause. Dans le rang des plus répertoriés, on compte la polyglobulie secondaire, l'hippocratisme digital et une syncope.

Causes

Les causes d'une cyanose sont multiples et varient selon le type considéré. Les plus courantes sont :

L'exposition au froid ;
Le phénomène de Raynaud ;



La pneumonie ;
L'insuffisance respiratoire ;
L'embolie pulmonaire ;
Le choc cardiotonique ;
L'œdème pulmonaire ;
L'asthme bronchique.

Excepté ces différentes causes, rares sont les facteurs qui à eux seuls, peuvent favoriser la cyanose chez un sujet à part une prédisposition génétique.

L'exposition au froid

Très souvent banalisée, l'exposition au froid est la cause de la survenue de 50 % des cas de cyanoses localisées. En effet, dans les périodes froides, un déséquilibre se crée entre la température environnante et celle de l'organisme. Ainsi, plusieurs fonctions physiologiques y compris le transport de l'oxygène vers les tissus par l'hémoglobine sont perturbées. Le taux de saturation en oxygène chute donc, exposant certaines parties du corps à une cyanose. Lorsque l'exposition au froid est la cause d'une cyanose, il n'y a pas d'inquiétude à avoir. En réalité, dans la majorité des cas, aucune complication ne survient.

Le syndrome de Raynaud

Défini comme un vasospasme, le syndrome de Raynaud est un trouble rare qui fait suite à une exposition prolongée/brutale au froid ou à un problème psychique (stress, dépression). Il constitue avec l'exposition au froid les deux causes majoritaires d'une cyanose localisée.

En cas de syndrome de Raynaud, on assiste à un arrêt temporaire de la circulation du sang au niveau des doigts. La saturation sanguine en oxygène baisse alors à ce point et la peau de la main prend une teinte bleue.

La pneumonie

La pneumonie désigne l'infection des poumons par un virus tel qu'un rhinovirus, ou une bactérie telle que Haemophilus influenza. Bien qu'elle soit sans gravité, elle est la principale raison de survenue d'une cyanose généralisée, surtout lorsqu'elle est mal traitée.

En effet, suivant un mécanisme non entièrement élucidé à ce jour, la pneumonie entraînerait dans les poumons, une saturation partielle du sang d'origine veineuse en oxygène. Cela expose la quasi-

totalité des personnes qui en souffrent à une désaturation progressive de sang en oxygène et donc une cyanose généralisée.

L'insuffisance respiratoire

L'insuffisance respiratoire est une maladie caractérisée par l'incapacité partielle de l'appareil respiratoire à assurer de façon optimale l'hémostase. Elle se manifeste au travers de nombreux symptômes, parmi lesquels figure l'hypoxie. Lorsque l'hémostase n'est pas bien assurée, un déséquilibre est observé entre les taux d'oxygène véhiculés et les taux d'hydroxyde de carbone libérés dans les alvéoles. Le sang s'appauvrit ainsi en oxygène et une hypoxie, puis une cyanose généralisée peuvent être observées.

L'embolie pulmonaire

Une embolie pulmonaire est par définition une obstruction partielle ou complète d'une artère ou de l'un de ses prolongements par un caillot de sang. Elle figure parmi les maladies pulmonaires les plus graves et peut causer une cyanose généralisée.

Ceci est expliqué par le fait qu'une embolie pulmonaire pourrait entraver le transport optimal d'oxygène vers les tissus par les hémoglobines. Il s'ensuit donc un appauvrissement du sang en oxygène et une cyanose qui s'étend à l'ensemble du corps.

L'œdème pulmonaire

Causé en général par une insuffisance cardiaque gauche, l'œdème pulmonaire correspond à une accumulation importante d'eau dans les alvéoles à l'intérieur des poumons. Il est susceptible de favoriser une cyanose par un mécanisme simple. En effet, lorsque du liquide s'accumule dans les alvéoles, elles se retrouvent dans l'incapacité de charger efficacement les hémoglobines en oxygène. Les tissus sont alors partiellement oxygénés ou pas du tout oxygénés, ce qui offre un terrain propice à la cyanose généralisée.

Mesures préventives

Pour prévenir la cyanose, il n'existe aucun moyen objectif de procéder. Cependant, au regard des causes d'une cyanose, on recommande pour commencer d'éviter de s'exposer au froid dans les

saisons froides. Ensuite, pour éviter les nombreuses maladies responsables de la cyanose, il est conseillé de faire du sport, et d'adopter une alimentation saine et équilibrée. Pour finir, conformément aux recommandations de l'OMS pour une bonne santé, il est impératif de faire au moins 30 minutes d'activité sportive par jour.

solutions

Pour pallier une cyanose, diverses solutions sont proposées. Elles dépendent du type de cyanose, et agissent sur la cause de la cyanose afin d'éviter qu'elle se complique.

Dans le rang des solutions utilisées en milieu médical pour le traitement d'une cyanose, on compte :

L'intervention chirurgicale ;
L'oxygénation ;
La prescription de médicaments ;
Les vêtements chauds.

Ces solutions peuvent être complétées par des solutions de la phytothérapie ou des recettes de grands-mères.

L'intervention chirurgicale

L'intervention chirurgicale est généralement requise pour les cas de cyanoses généralisées graves. Elle n'est envisagée que lorsque la cause de la cyanose ne peut être traitée par une simple médication. Ce type d'intervention chirurgicale est en général sans risque et programmé quand il n'y a aucune urgence.

L'oxygénation

L'oxygénation est un procédé qui consiste en un apport d'oxygène à l'organisme au travers d'un dispositif sous forme de masque. Ce dernier couvre la bouche et le nez. Plus rarement, en fonction des particularités du cas considéré, elle peut également s'effectuer par une intubation trachéale ou par une trachéotomie. Une oxygénation est généralement envisagée dans les cas moins graves de cyanoses et est souvent très efficace. Généralement, elle est associée à l'intervention chirurgicale quand le malade présente des troubles respiratoires.

Les médicaments

Le traitement médicamenteux est souvent utilisé pour les causes de la cyanose. Cependant, il n'est pas fixe et dépend de la maladie responsable de la coloration bleutée de la peau. Pour un malade qui présente par exemple une pneumonie, des antibiotiques (amoxicilline par exemple) doivent être prévus pour la prise en charge. Les médicaments sont en principe inutiles pour le traitement des formes bénignes de cyanose.

Les vêtements chauds

Le port de vêtements chauds est le traitement par excellence pour corriger une cyanose lorsqu'elle est causée par un facteur externe tel que l'exposition au froid. Il est très efficace et les patients se retrouvent dans un délai extrêmement court (une trentaine de minutes après le port des vêtements). On le recommande aussi en complément aux autres traitements pour une disparition rapide des symptômes.

LES NOUVELLES AVENTURES DE CENDRILLON



20h10

TMC

Julie, employée dans une florissante boîte de E-commerce, est secrètement amoureuse d'un des cadres de l'entreprise, Marco, fils du patron et séducteur impénitent. Et quand Marco, qui a un rendez-vous galant avec une autre employée, lui demande de garder son fils, Julie accepte. Pour occuper le garçon, Julie lui raconte à sa façon l'histoire de Cendrillon. Régulièrement interrompue par le garçon, très exigeant, Julie adapte régulièrement son récit de façon rocambolesque, multipliant les péripéties saugrenues.

UN MÉTIER SÉRIEUX



20h10

CANAL+

Benjamin Barrois, qui a un temps interrompu sa thèse, fait ses premiers pas comme professeur de mathématiques dans le collège Victor Hugo en région parisienne, en remplaçant d'un enseignant absent. Le jeune homme doit trouver ses marques dans un métier dont il ignore à peu près tout. Très vite, ses nouveaux collègues s'intéressent au jeune homme, qui semble avoir besoin de conseils. Pierre Etcheverel, professeur de français chevronné, Fouad Medaoui, professeur d'anglais un peu fantasque, ou encore Sandrine Delezziat, qui enseigne en SVT, prodigent d'utiles conseils au débutant.

PLANÈTE TERRE, LE TRIOMPHE DE LA VIE



20h10

•2

La vie sur Terre repose sur l'équilibre de puissantes forces naturelles : les courants océaniques, la chaleur brûlante du soleil, la fureur du feu et de l'activité volcanique. L'alliance parfaite de ces forces est le secret de la vie sur Terre, de son incroyable richesse et de son extraordinaire diversité. Mais, aujourd'hui, l'homme perturbe considérablement cet équilibre si fragile et les animaux luttent pour survivre dans les écosystèmes perturbés des six continents.

FACE À FACE FAUX-SEMBLANTS



20h10

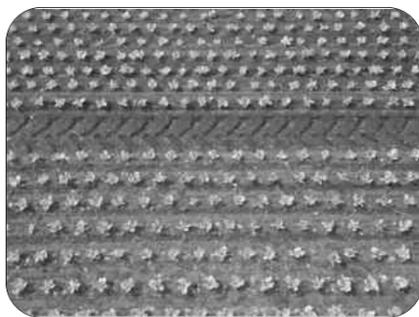
•3

Lors d'une reconstitution, Johan Bellois, accusé du meurtre de Marie Braguard, prend en otage l'équipe présente. Justine, sœur de Vanessa qui est parmi les otages, doit rouvrir l'enquête qui semblait pourtant évidente. Elle réalise que le juge d'instruction Laurent Caseneuve, influencé par sa relation avec la mère de la victime, a mené une enquête à charge en violant la présomption d'innocence. Johan est finalement neutralisé et l'équipe relâchée. Justine reprend l'affaire à zéro tandis que Vanessa, persuadée de l'innocence de Johan, cherche le complice qui l'a aidé.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

LE TEMPS DES PAYSANS ÂGE D'OR, ÂGE DE FER



19h55

arte

L'histoire des paysans est liée à celle de la terre et de son usage. Dans l'Antiquité, ce sont les esclaves qui travaillent la terre pour alimenter les habitants des villes. Au VIe siècle, dans les ruines de l'Empire romain, démarre l'histoire de la paysannerie européenne. Située en bas de l'échelle sociale, cette partie de la population travaille pour la plupart pour le compte de grands propriétaires terriens. Mais certains jouissent d'une autonomie relative. Dès le IXe siècle, le labour est soumis à l'impôt, avec l'instauration du régime féodal.

PRENEZ SOIN DE VOUS VOTRE SOMMEIL EN FORME OLYMPIQUE



20h05

•5

Le manque de sommeil est un mal chronique, qui touche 30% des Français. Pourtant, une bonne hygiène de vie associée à une activité physique permettent de résoudre bien des soucis. D'autres méthodes alternatives peuvent aussi être tentées, telle que la musicothérapie. Trois volontaires se prêtent au jeu : Annick, 70 ans, anxieuse chronique, voudrait se passer de somnifères ; Valentin, 31 ans, comédien hyperactif et insomniaque ; Pascale, 55 ans, infirmière de nuit, veille à s'économiser pour mieux résister. En cette année olympique, l'ancien champion Jean Galfione va les initier aux vertus de l'athlétisme !

ALIEN THEORY RÉVÉLATION MILLÉNAIRE



20h10

RMC
STORY

En 2012, des scientifiques ont fait une découverte importante avec le Boson de Higgs qui est défini comme étant le responsable de la masse de tout ce qui nous entoure. Surnommé « la Particule de Dieu », il pourrait contribuer à mieux comprendre les origines de l'Univers. Ce fut aussi l'occasion d'apprendre que de nombreuses religions et mythologies les décrivent de manière très similaire aux explications données par la science moderne. Pour certains, ces informations étonnantes pourraient avoir été communiquées par des êtres venus d'autres mondes.

SNAPPED : MEURTRES EN FAMILLE



20h05

Chérie
25

En 1992, Wendy Camp, sa fille Cynthia Britto et Lisa Kregear disparaissent au cours d'une bataille de garde avec l'ex-mari de Wendy, Chad Noe. Beverly Noe et Ida Prewitt, la mère et la grand-mère de l'ex-mari de Wendy, sont soupçonnées, mais l'affaire demeure non résolue jusqu'en 2013. À ce moment-là, Grover Prewitt, le frère de Beverly, révèle que des corps sont enterrés sur son ancienne propriété. Les restes sont identifiés comme ceux de Wendy, Cynthia et Lisa. Beverly est accusée de meurtre au premier degré, mais elle conclut un accord de plaidoyer qui réduit ses charges à complicité de meurtre.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:22
Dohr	12:46
Asr	16:29
Maghreb	19:29
Icha	20:59

CONCOURS AFRICA SIPSA INNOV AWARD

LANCEMENT PROCHAINEMENT DE LA 4^e ÉDITION

La 4^e édition du concours de l'innovation dans l'agriculture en Afrique «Africa Sipsa Innov Award» sera lancée samedi prochain, a annoncé dans un communiqué le cercle de réflexion de l'incubateur Filaha Innov (GRFI), organisateur de l'évènement.

Ce concours est destiné aux porteurs d'idées et de projets innovants africains dans les différents domaines de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la pêche et de l'aquaculture, précise la même source, ajoutant que le trophée de cette édition est baptisé «Trophée Sid Ahmed Ferroukhi», en hommage à l'ancien ministre de l'Agriculture, décédé en juin 2022.

À travers cette compétition africaine, les organisateurs visent à «contribuer à la mise en place d'un écosystème favorable à l'éclosion du génie créatif de la jeunesse, à la promotion et au développement de startups et de micro-entreprises pérennes et prospères soutenues par des dispositifs réglementaire et financier évolutifs, souples et dynamiques mis en place par l'État» selon le communiqué.

Le concours offrira également «un



espace privilégié à une jeunesse débordante de créativité pour valoriser ses connaissances scientifiques et le savoir-faire ancestral de notre paysannerie, par l'intégration notamment d'outils technologiques des temps nouveaux.»

SAISON ESTIVALE

AIR ALGÉRIE LANCE SON NOUVEAU TARIF "OSRA"

L'été s'annonce riche en offres alléchantes, cette année. Après Tassili Airlines qui a lancé son nouveau tarif pour les billets sans bagages, la première compagnie nationale, Air Algérie, revient dans un nouveau communiqué pour faire part d'une nouvelle offre.

Cette dernière est dédiée pour les voyageurs qui prévoient de passer un séjour en Algérie en compagnie de leur famille. Et ce, au cours de la saison estivale.

À quelques semaines du début de la nouvelle saison estivale, Air Algérie a décidé de lancer une offre alléchante pour les passagers qui voyagent en famille. En effet, dans un nouveau communiqué, mis en ligne en ce lundi 22 avril 2024, le transporteur aérien propose de réserver dès maintenant leurs billets. Et de profiter de ses nouveaux tarifs.

Pour des voyages effectués depuis l'Algérie vers l'International, l'offre OSRA propose des billets à partir de

26 500 dinars algériens. Par ailleurs, dans le sens inverse, au départ de l'international vers l'Algérie, ce tarif s'élève à hauteur de 168 euros (toutes taxes comprises). Le tarif OSRA s'applique pour les vols, en aller-retour, programmés pour la saison estivale. Et ce, à partir du 1^{er} juin au 30 septembre 2024. De plus, le pavillon national indique, dans son communiqué, que «son offre est soumise à des conditions de disponibilité. Elle est valable dans la limite des sièges disponibles.» Cependant, Air Algérie n'a donné aucun détail sur les autres conditions de cette offre, dont le nombre des membres de la famille exigés. Rappelons, il y a quelques jours, le député de l'immigration, Abdelouahab Yagoubi, qui s'est entretenu avec le P-dg de la compagnie, Hama Benhamouda, a évoqué ce nouveau tarif. En effet, ce dernier a fait savoir qu'Air Algérie dédie cette offre pour les groupes de familles composés de trois à neuf personnes.

DEMI-FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

Le coup d'envoi décalé à 21h00

«Le coup d'envoi des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football Mobilis 2024 MCA-CSC et USMA-CRB, initialement prévu à 20h45 a été décalé d'un quart d'heure, sur demande de la télévision nationale «EPTV», diffuseur de la compétition», a annoncé ce lundi la Fédération algérienne de football (FAF). «La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie de football Mobilis 2024 a annoncé avoir accepté la demande formulée par l'EPTV, diffuseur exclusif de la compétition, de décaler le coup d'envoi des demi-finales d'un quart d'heure», a indiqué l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel. Par conséquent, les matchs: MC Alger-CS Constantine prévu ce mardi 23 avril au stade Miloud Hadefti d'Oran et USM Alger-CR Belouizdad, prévu le lendemain, mercredi 24 avril au stade Nelson Mandela de Baraki débiteront à 21h00.

ALGÉRIE- USA

Education USA Alger Vise à Renforcer les Partenariats Éducatifs

«EducationUSA Alger» a organisé le 21 avril 2024 un séminaire collaboratif, réunissant les principales organisations algériennes d'études à l'étranger et des représentants de prestigieuses universités américaines, visant à rehausser les liens éducatifs entre l'Algérie et les États-Unis. Il fait suite au Salon UniGlobal, dédié aux étudiants algériens qui s'est tenu le 20 avril 2024. Ce séminaire a fourni une plate-forme aux principales parties prenantes pour partager des informations précises avec les étudiants algériens souhaitant étudier aux États-Unis. Des représentants d'EducationUSA Alger, des responsables de l'ambassade américaine, des organisations algériennes d'études à l'étranger, notamment World Learning, In-Tuition, Study Abroad, Education First, l'American Institute, High Skills School et EduWorld, ont pris part au séminaire. De plus, les universités privées algériennes ont participé activement aux discussions. Lors de son discours d'ouverture, la chargée d'affaires à l'ambassade des États-Unis, Kathryn Kiser, a souligné l'importance du renforcement des liens américains-algériens et de la promotion d'une croissance économique mutuelle à travers la collaboration éducative : « Ce partenariat peut garantir que les étudiants algériens bénéficient de leurs études aux États-Unis, tout comme les États-Unis bénéficieront des perspectives et de l'engagement de ces étudiants. «Ensemble, nous pouvons créer des expériences éducatives transformatrices qui permettent aux étudiants de réaliser leur plein potentiel – au profit de nos deux pays. »

ACCIDENTS DE LA ROUTE

36 morts et 1654 blessés en une semaine

«Trente-six (36) personnes sont décédées et 1654 autres ont été blessées dans 1319 accidents de la route survenus durant la période du 14 au 20 avril, à travers le pays, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec 03 morts et 53 blessés, suite à 35 accidents de la route», note la même source. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1151 interventions pour l'extinction de 731 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (96 incendies), Blida (37) et Chlef (36).

Les mêmes secours ont également effectué 5889 interventions durant la même période pour le sauvetage de 377 personnes en situation de danger et exécuté 5130 opérations d'assistance diverses.